

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 8 JUIN 2016****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 8 juin 2016*

Aujourd'hui, à dix-huit heures quinze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 59    Loi apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (*titre modifié*)
- n<sup>o</sup> 75    Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives
- n<sup>o</sup> 97    Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.